



ARRETE

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT**

Arrêté n° 2023-A-053 établissant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial au titre de la promotion interne 2023

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L452-24, L523-1 et L523-5 ;

VU le décret n°2016-201 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

VU l'arrêté n°2020-A-095 portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

CONSIDÉRANT que 6 recrutements sont intervenus dans ce cadre d'emploi depuis l'établissement de la dernière liste d'aptitude permettant ainsi 2 inscriptions sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2023 au grade d'ingénieur ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur au titre de la promotion interne 2023 est arrêtée alphabétiquement ainsi qu'il suit, à compter du 3 juillet 2023 :

AGENT	COLLECTIVITE	DATE LIMITE DE VALIDITE
GEBELIN Philippe	LUNEL	03/07/2025
VAL Philippe *	LESPIGNAN	03/07/2025

Article 2 : Le présent arrêté est transmis à monsieur le Préfet de l'Hérault et affiché dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34).

Le président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le

..... 3/7/2023 et de sa publication le

..... 3/7/2023

A Montpellier, le 3/7/2023



Philippe VIDAL

Maire de Cazouls-lès-Béziers

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Maire de Cazouls-lès-Béziers